

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 74 (2012)
Heft: 8

Rubrik: Le biogaz : un multi-talent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le canton de Vaud prévoit d'investir quelques 100 millions de francs en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, dont le biogaz. (Photo: Biomasse Suisse)

Le biogaz, un multi-talent

Pour que la « Société à 2000 watts », pilier central de la nouvelle politique énergétique de la Suisse ne rime pas avec disette, il est plus que jamais nécessaire de se tourner tant vers les économies d'énergie que vers les énergies renouvelables.

Monique Perrottet

Alors que les débats se focalisent sur le nucléaire, les éoliennes ou encore les centrales à gaz, la filière énergétique proposée par la biométhanisation commence à sortir de l'ombre et suscite, comme l'énergie solaire, de plus en plus d'intérêt. Cela est vrai en Suisse, pionnière dans ce secteur avec l'Allemagne et la Suède, mais aussi dans de nombreux pays européens.

Le biogaz est, comme se plaît à le relever l'association Biomasse Suisse, un multi-talent: selon les contextes locaux et les configurations techniques, il peut produire de l'électricité, de la chaleur ou encore du carburant sous forme de biométhane. Il mérite donc assurément de figurer en bonne place dans le paysage énergétique de la Suisse de demain.

Les défis techniques que la filière devra relever dans un futur proche ont trait principalement au devenir de la chaleur excédentaire issue de la cogénération, mais aussi la qualité pour le conditionnement en tant que biocarburant et la fourniture des matières premières.

Diverses mesures de soutien sont prises au niveau de la Confédération afin de favoriser le développement des énergies renouvelables en général et de la biomasse en particulier. Nous citerons la rétribution au prix coûtant (RPC), mais aussi des crédits d'investissements, des allégements fiscaux pour les carburants issus de matières premières renouvelables ou encore les divers projets de compensation. La RPC est quelque peu victime de son succès, et une liste d'attente a dû être

instaurée. Diverses mesures sont proposées afin d'améliorer l'efficacité de la RPC notamment:

- Suppression du plafond global et des plafonds partiels, maintien des contingents d'accroissement des capacités pour le photovoltaïque
- Optimisation des taux de rétribution
- Possibilité de fixer individuellement les taux de rétribution par voie d'appel d'offre portant sur des augmentations de capacité. Il s'agit d'une nouvelle mesure
- Aides à l'investissement de 30 % des coûts d'investissement pour les petites installations photovoltaïques d'une capacité ≤ 10 kW

Concernant les crédits d'investissements (CI) pour des diversifications, le soutien peut aller jusqu'à 50 % des coûts imputables dans l'agriculture, mais au maximum 200 000 francs par exploitation et à condition qu'un revenu supplémentaire soit généré. Ces CI concernent tous les types d'énergies renouvelables.

A relever encore l'appui substantiel mais limité dans le temps octroyé par le canton de Vaud aux nouvelles installations de biogaz. En effet, grâce à la réaffectation de l'excédent financier prévu pour la pré-réquation financière fédérale, le canton de Vaud a pu investir quelque 100 millions de francs dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. ■

Biomasse Suisse

L'association Biomasse Suisse est née au printemps 2011 de la fusion du Biogas Forum et de BiomassEnergie. Elle est l'association faîtière du biogaz et de la valorisation énergétique de la biomasse en Suisse. Elle regroupe les acteurs de la branche mais sans la filière bois, des constructeurs aux instituts de recherche en passant par les distributeurs et les exploitants. Elle intervient aussi bien auprès des agriculteurs que des villes ou communes, des gestionnaires de déchets ou encore des stations d'épuration. Son but principal est le soutien à l'utilisation énergétique de la biomasse. Ses activités portent sur la diffusion d'information, le conseil technique auprès des exploitants actuels ou futurs d'installations, l'optimisation des installations, la mise en réseaux de différents acteurs ainsi que le lobbying politique. Grâce à ce dernier, l'association, présidée par le conseiller national fribourgeois Dominique de Buman, cherche à obtenir les conditions-cadres les plus favorables ainsi que le soutien des autorités fédérales mais aussi cantonales.

Tab. 1: Les chiffres 2010 du biogaz en Suisse (source: Statistique suisse des énergies renouvelables – édition 2010)

	Biogaz (GWh/a)	Électricité (GWh/a)	Chaleur utilisée (GWh/a)	Biométhane (GWh/a)	Nombre d'installations
Agriculture	138	45,8	10,4	6,7	72
Effluents industriels	54	2,8	38,1	0	22
Biodéchets	118	38,4	17,7	26,1	23
Stations d'épuration	492	118,7	162,8	25,8	461
Total	802	205,7	229	58,6	578